

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE
TRÈS-SAINT-RÉDEMPTEUR**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Très-Saint-Rédempteur, tenue au lieu et à l'heure ordinaire des séances du conseil le **02 août 2021**, sous la présidence de Madame Julie Lemieux, mairesse.

Étaient présents les conseillers : M. Steven Strong-Gallant
Mme Isabelle Paré
M. Réjean Sauvé
Mme Aline Nault
M. Alexandre Zalac
M. Willy Mouzon

Madame Karine Jolicoeur, secrétaire-trésorière adjointe, est présente et agit comme secrétaire d'assemblée.

L'avis de convocation a été transmis tel que prescrit par la loi à tous les membres du conseil municipal de la municipalité de Très-Saint-Rédempteur.

Avant de débiter la séance, Madame la mairesse souhaite la bienvenue aux conseillers.

132-08-21
Ouverture de la séance

Le quorum étant atteint, Madame Julie Lemieux, mairesse, ouvre la séance du 02 août 2021 à 19h31.

133-08-21
Adoption de l'ordre du jour

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

- 1- Ouverture de la séance
- 2- Adoption de l'ordre du jour
- 3- Offre de services professionnels dans le cadre du processus de sélection pour combler le poste de direction générale
- 4- Période de questions
- 5- Levée de l'assemblée

		POUR	CONTRE
Mairesse	Julie Lemieux		
Conseiller siège #1	Steven Strong-Gallant	X	
Conseillère siège #2	Isabelle Paré	X	
Conseiller siège #3	Réjean Sauvé	X	
Conseillère siège #4	Aline Nault	X	
Conseiller siège #5	Alexandre Zalac	X	
Conseiller siège #6	Willy Mouzon	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

134-08-21
Offre de services professionnels dans le cadre du processus de sélection pour combler le poste de direction générale

CONSIDÉRANT la démission de madame Fanny Grosz, directrice générale et secrétaire-trésorière, effective le 29 juillet 2021 ;

CONSIDÉRANT l'offre de services présentée le 19 juillet 2021 par madame Danielle Melanson, psychologue organisationnelle ;

IL EST RÉSOLU,

D'ACCEPTER l'offre de services de madame Melanson dans le cadre du processus de sélection pour combler le poste de direction générale.

Les honoraires sont les suivants :

- 200 \$ de l'heure (estimation de 30 à 48 heures nécessaires) ;
- Coûts de parution de l'annonce d'emploi facturés à la municipalité ;
- Évaluation Successfinder : 2 000 \$ par candidat ;

- Vérification des antécédents : 100 \$ par candidat.

Les taxes sont en sus.

		POUR	CONTRE
Mairesse	Julie Lemieux		
Conseiller siège #1	Steven Strong-Gallant	X	
Conseillère siège #2	Isabelle Paré	X	
Conseiller siège #3	Réjean Sauvé	X	
Conseillère siège #4	Aline Nault	X	
Conseiller siège #5	Alexandre Zalac	X	
Conseiller siège #6	Willy Mouzon	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune assistance n'est présente à la séance.

135-08-21

Levée de l'assemblée

Il est proposé et résolu de lever la séance à 19h33.

		POUR	CONTRE
Mairesse	Julie Lemieux		
Conseiller siège #1	Steven Strong-Gallant	X	
Conseillère siège #2	Isabelle Paré	X	
Conseiller siège #3	Réjean Sauvé	X	
Conseillère siège #4	Aline Nault	X	
Conseiller siège #5	Alexandre Zalac	X	
Conseiller siège #6	Willy Mouzon	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

La séance est levée à 19h33.

Julie Lemieux, mairesse

Karine Jolicoeur, secrétaire-
trésorière adjointe

Je soussignée, Julie Lemieux, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 du Code Municipal.

Julie Lemieux, mairesse